



Commune de Pecq

Arrondissement de Tournai
Province de Hainaut

**Extrait du Code de la
Démocratie Locale et de la
Décentralisation**

Art.L1122-12

Le conseil est convoqué par le collège communal.
Sur la demande d'un tiers des membres en fonction, le collège communal est tenu de le convoquer aux jour et heure indiquées.

Art .L1122-17 - 7

Le Conseil ne peut prendre de résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est présente.
Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, délibérer, quel que soit le nombre des membres présents, sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

ASSEMBLÉE DU CONSEIL COMMUNAL

Monsieur Marc D'HAENE, Bourgmestre

Conformément à l'article L1122-12 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, vous êtes invité(e) à assister à la séance du Conseil communal qui aura lieu le

26 janvier 2015 en la salle du conseil de la maison communale de PECQ à **19 H précises**

Pecq, le 9 août 2016

Le Directeur général,

Le Bourgmestre,

Xavier VANMULLEM

Marc D'HAENE

ORDRE DU JOUR :

SEANCE PUBLIQUE

Fabriques d'église

(Dossier n° 2015/1/SP/1) : Fabrique d'église Saint-Elleuthère à Esquelmes – Budget 2015 – Arrêté du Collège du conseil provincial du Hainaut – Information/communication

(Dossier n° 2015/1/SP/2) : Fabrique d'église Sainte-Aldegonde à Hérisines – Budget 2015 – Arrêté du Collège du conseil provincial du Hainaut – Information/communication

(Dossier n° 2015/1/SP/3) : Fabrique d'église Saint-Amand à Obigies – Budget 2015 – Arrêté du Collège du conseil provincial du Hainaut – Information/communication

(Dossier n° 2015/1/SP/4) : Fabrique d'église Saint-Amand à Warcoing – Budget 2015 – Arrêté du Collège du conseil provincial du Hainaut – Information/communication

(Dossier n° 2015/1/SP/5) : Fabrique d'église Saint-Elleuthère à Esquelmes – Modification budgétaire 2015 – Arrêté du Collège du conseil provincial du Hainaut – Information/communication

Finances

(Dossier n° 2015/1/SP/6) : Mandat à donner à l'Intercommunale IEG dans le cadre de la désignation d'un fournisseur de gaz (pour la période du 01/04/2015 au 31/12/2017) – ratification - décision

(Dossier n° 2015/1/SP/7) : *Acquisition par mesure d'urgence d'un conteneur pour le stockage du chapiteau communal – ratification - décision*

Voirie communale

(Dossier n° 2015/1/SP/8) : Construction de 33 habitations et d'une voirie (Demande de la SCRL Les Heures Claires pour la rue de Marvis à 7742 Hérisines) à la cité du Blanc Béo à Hérisines – Création d'une voirie et aménagements - décision

SANCTIONS ADMINISTRATIVES COMMUNALES

(Dossier n° 2015/1/SP/9) : Désignation des fonctionnaires sanctionneurs provinciaux sur base de la loi du 24 juin 2013 sur les sanctions administratives communales, du décret du 05 juin 2008 relatif aux infractions environnementales et du décret du 06 février 2014 relatif à la voirie communale

Sports

(Dossier n° 2015/1/SP/10) : Opération « je cours pour ma forme » : convention 2015 pour la poursuite de l'opération sur le territoire de la commune de Pecq – décision

Questions réponses

Approbation procès-verbaux des séances du 15/12/2014

